



Syndicat
Solidaires

éducation
Sud93

Seine Saint Denis
FO93
Conseil Départemental

FNEC FP
FO93
la force syndicale

SNUDI 93
FO

UNE RENTRÉE ENCORE PLUS DURE QUE LES PRÉCÉDENTES ?

« Baisse des dotations aux collectivités territoriales », « Baisse du nombre de contrats aidés », « Précarisation du marché du travail »..., les multiples annonces estivales du nouveau gouvernement n'ont rien de rassurant pour nous, agent-es, enseignant-es et parent-es d'élèves des collèges de Seine-Saint-Denis. Nous ne pouvons que nous interroger sur la méthode employée par M. Troussel et son équipe pour appliquer ces choix gouvernementaux.

En effet, pour pallier au manque criant de personnel dans nos collèges, le conseil départemental a depuis longtemps choisi de ne recruter que des CAE et presque aucun-es d'entre eux-elles n'a été titularisé-es à la fin de son contrat. Parallèlement, il a mis en place une politique inefficace d'effectifs cibles, qui fonctionnent en vases communicants : on enlève ici un-e agent-e pour le mettre ailleurs et inversement. Enfin les arrêts de travail ou les départs en retraite ne sont que très peu remplacés.

Ces suppressions de postes et cette précarité voulue engendrent des conséquences désastreuses depuis plusieurs années maintenant et cela ne fait que s'aggraver : les élèves du 93 sont de plus en plus souvent accueilli-es dans des conditions indignes et les équipes d'agent-es sont à bout de force tant la charge de travail est devenue importante pour chacun-e d'entre eux-elles.

Malgré une forte mobilisation tout au long de l'année scolaire 2016-2017, le conseil départemental continue de nier ces constats de terrain et ne répond à nos demandes qu'avec mépris ou cynisme. La dernière provocation en date est de pousser la médecine du travail à renforcer les contrôles sur les arrêts maladie pour sanctionner ensuite les agent-es concerné-es.

Nous ne pouvons accepter ce déni, nous voyons tous les jours nos collèges se dégrader un peu plus chaque jour, c'est pourquoi réuni-es en Assemblée Générale ce mercredi 30 août, et afin que les personnels CAE et contractuel-les soient titularisé-es, nous appelons :

TOUT-ES LES AGENT-ES DES COLLÈGES

À UNE GRÈVE RECONDUCTIBLE DES CANTINES

À PARTIR DU LUNDI 18 SEPTEMBRE, DE 12h À 14H

—

TOUT-ES LES ENSEIGNANT-ES ET PARENT-ES D'ÉLÈVES

À SOUTENIR LE MOUVEMENT (caisse de grève, motion en CA...)

Par ailleurs, un appel à la grève et à manifester existe pour le mardi 12 septembre pour lutter contre les annonces gouvernementales et préserver notre code du Travail.